

N° 14.

Paris le 23 Fructeur an 6

27

Le Citoyen Lucie directeur de l'École des arts et métiers  
au Ministre de l'Intérieur

Bon

dividim Citoyen

Bureau des

établissements

civils

Je viens à dépendre que les plans et elevations  
du palais national de la Convention académique  
de France à Rome, sont déposés au Bureau  
des établissements civils, ce palais ayant  
été consacré par décret de la Convention pour  
la tenue de l'École des arts et métiers, je vous prie  
Citoyen Ministre de vouloir bien me faire  
expédier les copies le plus promptement  
possible, afin de pouvoir disposer, et  
vous proposer quelques changements  
indispensables à y faire, vu l'augmentation  
du nombre des pensionnaires, et  
d'ailleurs ne me seroit pas moins utile  
pendant ma gestion pour faciliter et  
rendre plus palpable le compte que je  
pourrais avoir à vous rendre sur la  
situation du dit palais.